

26 Mar 2026 -14:14

À New York la Belgique présente sa candidature pour accueillir le secrétariat du Traité des Nations unies sur l'océan

Les derniers préparatifs en vue de l'entrée en vigueur du nouveau Traité des Nations unies sur l'océan ont débuté lundi 23 mars 2026 à New York. Il s'agit d'un moment important pour la Belgique, qui présentera le 1er avril 2026 aux États membres de l'ONU sa candidature pour accueillir le secrétariat du nouveau Traité des Nations unies sur l'océan.

Pendant deux semaines, les différentes délégations des États membres de l'ONU travailleront à la mise en œuvre pratique de la Convention des Nations unies sur l'océan, également appelée Accord BBNJ (Accord international pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine au-delà des zones sous juridiction nationale). Elles se pencheront sur les règles de procédure, le financement, la coopération avec d'autres organisations et la création du secrétariat. La première Conférence des Parties, réunion de l'organe décisionnel suprême, se tiendra en janvier 2027.

Le 1er avril 2026, la ministre de la Justice et de la Mer du Nord, Annelies Verlinden, présentera aux États membres de l'ONU la candidature de la Belgique pour accueillir le secrétariat du nouveau Traité des Nations unies sur l'océan. « *La Belgique joue depuis des années un rôle de pionnier dans la protection multilatérale de l'océan et est reconnue internationalement comme un véritable bâtisseur de ponts, ce qui fait de nous un partenaire crédible. De plus, le secrétariat à Bruxelles pourra se mettre immédiatement au travail dans des locaux pleinement opérationnels situés au Residence Palace, sur la place Schuman. Bruxelles est un pôle diplomatique de premier plan, doté d'un riche écosystème d'organisations internationales, d'institutions scientifiques et d'ambassades. Enfin, la société civile se voit accorder une voix forte et visible dans notre politique internationale. Tous ces atouts font de la Belgique un candidat très solide* », déclare la ministre Verlinden.

« *La Belgique s'engage depuis vingt ans en faveur de ce traité. Nous avons lancé l'initiative Blue Leaders, une coalition de pays pionniers qui se sont fixé pour objectif de protéger 30 % des océans d'ici 2030. Nous avons plaidé en faveur d'un secrétariat indépendant et avons été parmi les premiers à ratifier la convention. Aujourd'hui, nous sommes candidats pour accueillir ce secrétariat à Bruxelles, où il sera opérationnel dès le premier jour, au cœur de la plus grande communauté diplomatique au monde. « Les deux tiers des océans mondiaux disposent enfin d'un cadre juridique. Il nous faut maintenant lui donner vie », a déclaré Maxime Prévot, vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement.*

La Belgique espère, grâce aux négociations à New York, jeter les bases solides du Traité des Nations unies sur l'océan. Un traité qui doit être à la hauteur de ses ambitions et que tous les pays pourront façonner sur un pied d'égalité. Une coopération étroite avec les institutions scientifiques, la société civile et d'autres organisations internationales doit garantir son succès.



SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Florinda Baleci
Porte-parole
+32 2 501 84 29
+32 478 92 09 37
florinda.baleci@diplobel.fed.be

Pierre Steverlynck
Porte-parole
+32 2 501 87 16
+32 471 44 06 04
pierre.steverlynck@diplobel.fed.be

David Jordens
Porte-parole
+32 2 501 80 50
+32 477 40 32 12
david.jordens@diplobel.fed.be

